



CONSEIL PORTUAIRE du 11 DECEMBRE 2012

ETAIENT PRESENTS :

➤ Pour le Conseil municipal

- M. Nicolas FLOCH Maire, Président du Conseil Portuaire
- M. Pierre ROIGNANT membre titulaire, Conseiller délégué

➤ Pour les services municipaux

- M. Franck BARDET Directeur des Services Techniques, membre titulaire

- Assistaient également à la séance

- Mme Josiane FAIDY CCI
- M. Laurent MERDY Agent du Port

➤ Représentant les usagers au titre de la plaisance

- M. Charles PERROT membre titulaire
- M. François MEVEL membre titulaire
- M. Gérard LE DUFF membre suppléant

➤ Représentant les usagers au titre des sports nautiques

Pour l'école de voile

- M. Ludovic MESSAGER membre titulaire

- Représentant l'association des plaisanciers pêcheurs et sportifs de la baie de Pempoul – APPSP

- M. Jean -Pascal GRALL, Président, membre titulaire

➤ Pour la CCI de Morlaix

- M. Jacques JEZEQUEL membre titulaire

M. le Président ouvre la séance à 19 h 05. Il propose aux membres du Conseil portuaire d'avoir une pensée pour Joseph DERRIEN décédé récemment.

M. le Maire rappelle que :

- l'association des plaisanciers doit rechercher un remplaçant
- le yole club doit prévoir également un remplacement pour M. APAMON.
- tous ces changements doivent lui être signalés par écrit.

Il laisse la parole à M. Pierre ROIGNANT qui présente l'état des comptes pour l'année 2012. Il précise qu'en fonctionnement le budget est équilibré et en investissement, il existe un report positif.

M. Pierre ROIGNANT laisse la parole à M. Laurent MERDY qui présente les travaux effectués en 2012 et le bilan d'exploitation :

Etat des locations de mouillages :

- 185 mouillages annuels
- 2 locations de passage
- 1 emplacement pour le zodiac de l'agent du port
- 12 emplacements disponibles

Liste d'attente

- 3 demandes de mouillage pour des bateaux de plus de 8 m
- 11 demandes de mouillage pour des bateaux de moins de 8 m

Terre plein d'hivernage

- Actuellement 13 bateaux
- 3 bateaux extérieurs au port de St Pol
- 10 bateaux ayant un mouillage au port de St Pol

Travaux effectués en 2012

- Vérifications complètes des mouillages dans les quatre zones : usures constatées sur 9 mouillages dans la zone D (sortie du port, Groupe)
- Resserrage et mouchetage de toutes les manilles (EN MAI 2012) – une autre vérification effectuée au mois de septembre 2012.
- Vérification spécifique aux émerillons (passage tête et gorge) : environ une quarantaine présente un risque – une autre vérification est prévue en fin d'année.
- Vérification des chaînes traversières air de carénage
- 4 nettoyages de bouées
- Nettoyage et entretien bouée de chenalage
- Nettoyage des zones de stockage des annexes, du terre plein – des différentes cales
- Enlèvement d'annexes non identifiées
- Enlèvement des manilles bloquées sur les bouées
- Préparation des fêtes estivales de la mer, semaine du petit cabotage
- Enlèvement bouée sur un poste

Suite à cette présentation M. Laurent MERDY montre des émerillons en mauvais état. M. GRALL demande si des manilles sont à changer. M. Laurent MERDY précise que la totalité est à changer.

M. Pierre ROIGNANT précise qu'une brosse raccordée à un tracteur et permettant le nettoyage de la cale sera peut être achetée sur le budget de la commune. Les essais effectués sur la grande cale ont été concluants.

M. PERROT signale que le sable s'entasse dans le chenal du port de Pempoul. Un chiffrage est demandé par les plaisanciers pour dévaser cette partie du port.

M. Pierre ROIGNANT répond qu'effectivement le problème existe comme dans tous les ports mais qu'il est difficile à régler. Avant de s'engager il est cependant nécessaire d'étudier et de chiffrer les différentes solutions possibles.

M. Ludovic MESSAGER précise que le bateau du Centre nautique nouvellement acheté a cabané.

M. Pierre ROIGNANT laisse la parole à M. Franck BARDET ; il présente les investissements prévus pour 2013

- Achat d'environ 50 émerillons et de 10 chaînes pour un montant de 3 500 € TTC

Il fait part de l'installation dans les deux mois à venir d'un espar tribord pour un budget d'environ 2 000 € qui sera installé par le service Phare et Balises. Le dernier travail envisagé

sera le rallongement de la cale béton qui se trouve derrière le centre nautique sur une longueur de 8 m. Ces investissements seront pris sur le budget communal.

M. Pierre ROIGNANT présente les tarifs de mouillage 2013. Le bateau et le moteur ont coûté 5 000 € TTC, l'amortissement est prévu sur 10 ans. Celui-ci représente 2,5 € par mouillage. Un exemple est donné : pour un bateau de 5 m le tarif de 140 € passe à 145 €.

M. Pierre ROIGNANT précise que des augmentations de l'ordre de 2 à 3 % ont été appliqués sur les différents ports de la baie de Morlaix.

La CCI précise que 2 % d'augmentation seront appliqués pour le port du Blosson.

M. Pierre ROIGNANT informe le Conseil portuaire que les prix du terre-plein seront avotés sur le budget communal 2013. Il présente ensuite le projet de budget primitif 2013.

Questions diverses

M. Laurent MERDY enverra les contrats de location des mouillages début février 2013. Un délai raisonnable sera donné aux plaisanciers pour répondre.

M. Pierre ROIGNANT donne la parole à M. le Maire. Ce dernier fait part au Conseil portuaire qu'il a commandé un audit sur la baie à Nautisme en Finistère.

En ce qui concerne cette baie le centre nautique n'est plus aux normes pour les activités. Il est précisé qu'une aide importante de la Communauté Européenne serait apportée en cas d'extension ou de réhabilitation du centre nautique.

M. Pierre ROIGNANT précise qu'un avant projet d'extension a été réalisé par un membre de l'association du centre nautique.

M. GRALL demande la raison pour laquelle, la baie de Pempoul est interdite à la baignade et au ramassage de coquillages. M. Le Maire indique qu'un certain nombre de canalisations d'Eaux pluviales sont rejetées dans la baie et que cela ne permettent pas d'avoir des analyses d'assez bonnes qualités.

M. Pierre ROIGNANT indique que des articles de la réglementation du port interdisent le ramassage de coquillages et la baignade.

M. Pierre ROIGNANT laisse la parole à M. JEZEQUEL de la CCI concernant la finition du port du BLOSSON. La partie terrestre sera terminée pour fin juin 2013, les 15 et 17 juin 2013 aura lieu un étage du Figaro solitaire. Du 27 au 30 juillet 2013 aura lieu les festivités « entre Terre et Mer ».

MME FAIDY précise qu'un apprentissage est nécessaire pour permettre une bonne entrée dans les mouillages du port à cause de la configuration de celui-ci.

M. Ludovic MESSAGER remercie particulièrement M. Laurent MERDY pour son dévouement envers l'ensemble des utilisateurs du port.

M. Pierre ROIGNANT propose de clore le conseil portuaire par un pot de l'amitié à 20 h 15.

Le Maire
Président du Conseil portuaire

Nicolas FLOCH